

# JEU CONCOURS

## Bulletin d'inscription

Structure Jeunesse ou Collège accompagnant le groupe sur ce jeu concours :

---

Adresse de la Structure : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du référent ou référente du groupe : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de jeunes inscrits : \_\_\_\_\_

Déclare participer au concours artistique de réalisation d'affiche sur le thème de la prévention et de la sécurité routière et avoir pris connaissance du règlement du jeu concours et en respecter toutes les clauses.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature :

*Le bulletin d'inscription est à remettre à la Maison de la Tranquillité Publique, au plus tard le 20 novembre 2021 à minuit. Pour cela il convient de se rendre sur le site Internet de la Maison de la Tranquillité Publique et de transmettre la pièce jointe de ce bulletin d'inscription dans la feuille contact en cliquant sur la rubrique «Nous contacter» : <https://maisontranquillite.nantes.fr/home/secureite-tranquillite-publique/tranquillite-publique/jeu-concours---affichez-votre-cr.html>*

*Les productions devront également être déposées via ce lien Internet également. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le standard du service prévention au 02 40 41 58 93.*

**Date limite d'inscription : 20 novembre 2021**  
**Dépôt de l'affiche : au plus tard le 19 mars 2022**